

Je ne veux blesser personne cet après-midi.

L'honorable M. BALLANTYNE: Vous n'y arriveriez pas.

L'honorable M. LACASSE: Je suis heureux que mon honorable ami se l'imagine. J'écoute toujours très attentivement—et ils m'intéressent toujours profondément—les discours et les déclarations du très honorable chef de l'opposition (le très honorable M. Meighen) non seulement parce que c'est un plaideur émérite qui excelle dans l'art de défendre toute cause dont il veut bien se charger, mais aussi parce que ses vues reflètent bien en général les opinions et les sentiments d'hommes éminents de la nation.

Je dois avouer cependant que j'ai été un peu surpris de l'orientation qu'il a donnée de propos délibéré au débat d'hier. Après tout, le discours du trône ne parlait pas uniquement de notre statut comme groupe dans le sein du Commonwealth des nations britanniques; cependant mon très honorable ami n'a guère parlé d'autre chose. Il est vrai qu'il a dit quelques mots au sujet de la Commission de placement. Si l'on permet de m'écarter pour un instant de mon sujet, je dirais que ses critiques à cet égard ne sont nullement justifiées; il n'a pas été très juste envers cette commission en disant qu'elle n'avait pas accompli grand'chose. Si un homme tombe du haut d'un escalier, ce qu'il a de plus pressé à faire c'est d'essayer d'arrêter sa chute. C'est un acte négatif, je l'admets, mais qui est essentiel.

Si cette commission n'avait produit rien autre chose qu'un résultat semblablement négatif, nous devrions nous réjouir, je crois, vu que durant les cinq années d'existence de l'ancienne administration, le chômage s'est accentué régulièrement. Nous avons encore de plus grandes raisons de nous réjouir à la nouvelle que non seulement cette augmentation a cessé, mais que dans tout le pays les chômeurs ont repris le chemin du travail dans une proportion de quatre à cinq pour cent.

Je reviens maintenant à la question de l'impérialisme, bien que je ne veuille pas retenir l'attention de la Chambre plus longtemps et pécher de la même façon que l'a fait hier mon très honorable ami. Je crois que, contrairement à sa bienveillance coutumière, il a critiqué un peu trop sévèrement les vues exprimées par celui qui a proposé l'Adresse, notre jeune ami qui vient d'être nommé pour représenter le district d'Inkerman (l'honorable M. Hugessen). Je crois que tout ce que l'on peut reprocher aux vues exprimées par le proposeur, c'est d'avoir été présentées dans une forme négative. Ainsi, il a déclaré qu'advenant un conflit entre l'Angleterre et une autre grande puissance, il ne croyait pas

que le Canada devrait envoyer des munitions et du matériel de guerre à un ennemi de l'Angleterre. Il voulait dire, si je comprends bien, que dans un pareil cas, il ne s'ensuit pas nécessairement que nous devrions sacrifier sur l'autel sanguinaire de la guerre le dernier dollar et le dernier homme au Canada pour l'amour du soi-disant salut des autres pays, mais que nous devrions prêter notre aide le plus possible, sans nuire au crédit de notre pays pour des années à venir, par exemple, en fournissant du matériel de guerre à des amis plutôt qu'à des ennemis, en produisant du blé et autres produits alimentaires pour des nations auxquelles nous sommes unis par des liens officiels et traditionnels de sympathie. Il me semble que mon très honorable ami aurait été plus conséquent s'il avait tiré de plus généreuses conclusions des remarques faites par l'honorable sénateur d'Inkerman.

J'ai particulièrement goûté la réponse intelligente et vigoureuse faite par mon honorable chef (l'honorable M. Dandurand) au très honorable chef de l'opposition. Il a cité une opinion exprimée en cette Chambre, il y a trois sessions, par l'un des premiers lieutenants du gouvernement d'alors, un monsieur qui en 1930 était l'organisateur en chef d'un parti qui n'est pas le mien, un monsieur qui est non seulement un citoyen distingué de notre pays, mais qui occupe un grade élevé dans l'année. Ce monsieur est notre bon ami, l'honorable sénateur de Vancouver (l'honorable M. McRae), et je citerai des extraits du discours qu'il a prononcé dans cette Chambre, quand il a fait, le premier février 1934, la déclaration à laquelle mon honorable chef a fait allusion. Je crois que de telles paroles sorties de la bouche d'un homme de cette importance offrent plus d'intérêt que si elles tombaient de la bouche d'un profane.

J'exprime une opinion mûrie et bien arrêtée quand je dis qu'il est m'est impossible de concevoir une situation quelconque qui justifierait notre pays de sacrifier à l'avenir un seul Canadien sur les champs de bataille de l'Europe.

Si je me souviens bien, l'honorable sénateur est allé plus loin en une autre occasion, quand il a déclaré énergiquement qu'il irait jusqu'à lever une armée pour combattre le recrutement d'une armée canadienne destinée à être envoyée à l'étranger. Voilà la déclaration la plus extraordinaire que j'ai jamais entendue de la bouche d'un homme d'Etat canadien, et il me semble qu'elle revêt encore un cachet plus significatif lorsqu'elle vient d'un homme de la couleur politique de mon honorable ami de Vancouver. Bien qu'il ait fait cette déclaration, je suis convaincu que personne ne met sa loyauté en doute.